

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

PLAN SOBRIÉTÉ : TICKET CLIMAT MOBILITÉ

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DES 20 ET 21 OCTOBRE 2022

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

Nom et numéro du rapport : Rapport sur l'énergie

Exposé des motifs

La hausse vertigineuse des prix de l'énergie plonge des milliers de familles dans la précarité énergétique. Entre mi-2021 et mi-2022, en cumulant le renchérissement de l'électricité, du gaz et des produits pétroliers, les prix de l'énergie ont augmenté de 28 % pour les ménages. Cette crise est un révélateur des choix politiques effectués depuis des décennies, privilégiant la route pour les personnes comme pour les marchandises, et freinant trop souvent la nécessaire sortie de notre dépendance aux énergies fossiles.

En France, les transports sont le premier secteur émetteur de CO₂ et le seul secteur qui ne réduit pas ses émissions depuis 1990. Il faut agir sans attendre.

Alors comment se déplacer tout en restant dans les limites planétaires acceptables pour la survie de l'humanité ? Comment tenir nos engagements de réduire de 55 % nos émissions de carbone d'ici à 2030 ? Et comment soulager le porte-monnaie des ménages ? La réponse passe nécessairement par le train, les transports collectifs et les modes actifs (marche et vélo).

Nos voisins européens ont dans la dernière période expérimenté, pris des initiatives ; après l'essai réussi d'un ticket unique à 9€ par mois cet été, l'Allemagne envisage d'adopter sur la durée un billet unique à 49€ par mois pour l'ensemble des transports du quotidien (trains régionaux, bus, transports urbains).

Il est donc possible de développer les alternatives à la voiture et à l'avion sur le très court terme, avec des impacts dès cet hiver. Pour rendre le train et les transports collectifs attractifs et ainsi permettre à tous les ménages, dont les plus précaires, de se déplacer, nous demandons la mise en place d'un Ticket climat mobilité. Une tarification avantageuse pour les transports publics permettra à tous et toutes d'avoir accès à la mobilité à un faible coût tout en réalisant d'importantes économies de carburants et d'émissions de CO2.

Délibéré : Ajout page 6 paragraphe « La Région soutient le verdissement des transports. »

Après « Le développement de l'usage du ferroviaire avec une nouvelle gamme tarifaire du TER plus attractive » :

- **La Région Pays de la Loire sera la première région à mettre en place un « ticket climat mobilité » ouvrant un accès illimité à l'ensemble des trains et transports en commun de la Région avec un tarif unique attractif.**
- **Elle complètera sa gamme tarifaire avec des tarifs avantageux pour les jeunes, les familles monoparentales, et les personnes en situation de précarité pouvant tendre jusqu'à la gratuité.**



Lucie Etonno
Conseillère régionale